



Saint-Julien vous parle

Vœux de Noël

Chers citoyennes et citoyens, en mon nom et au nom du conseil municipal et de l'équipe de travail, je souhaite à toute la population de Saint-Julien un beau temps des Fêtes.

Que ce temps d'arrêt soit ressourçant et propice aux rapprochements avec vos familles, vos amis et vos plus belles espérances.

J'en profite aussi pour remercier toutes les personnes qui se sont impliquées tout au long de l'année pour faire de Saint-Julien un village dynamique et où il fait bon vivre.

Et je remercie aussi toutes les personnes qui ont fait l'effort de remplir le sondage (un peu long) qui aidera le comité de pilotage à poser les bases d'une politique familles et aînés pour notre belle municipalité.

Jacques Laprise, maire.



DANS CE NUMÉRO

Vœux de Noël	1
Info-conseil	2
Avis publics	3
Budget et PTI	4
Taxation 2023	5
Infos communautaires ..	6
Bibliothèque	7
Infos diverses	8

Vivre au sommet des Appalaches



INFO—CONSEIL

Une séance ordinaire du Conseil s'est tenue le 5 décembre dernier et des séances extraordinaires les 8 et 16 décembre dernier. Lors de ces séances, il fut principalement question des sujets suivants :

Adhésions diverses

Le conseil municipal autorise le directeur général à adhérer à ses deux associations professionnelles : celle pour les directeurs municipaux (ADMQ) et celle pour les inspecteurs en bâtiment et environnement (COMBEQ).

Calendrier des séances du conseil

Le calendrier des séances du conseil a été adopté par les élus. Vous retrouverez les dates des séances à même le calendrier des collectes en encart du présent bulletin.

Indexation des salaires des employés municipaux

Les salaires ont été indexés au coût de la vie, soit 6%.

Les élus pour leur part ont renoncé à l'indexation de leurs salaires étant donné la forte pression sur le budget municipal qu'exerce l'inflation.

Cueillette ordures et récupération

Le conseil autorise le directeur général à signer l'entente pour la cueillette des ordures et de la récupération.

Ententes intermunicipales

La municipalité de Saint-Julien fera partie d'une entente intermunicipale afin que la population ait accès à un écocentre l'hiver aussi, et non seulement l'été.

La municipalité de Saint-Julien se joindra aussi aux autres municipalités pour pouvoir compter au besoin sur les services d'un inspecteur en bâtiment et environnement.

Camp de jour

Le conseil mandate le directeur général pour qu'il adresse une demande d'aide financière à Emploi d'été Canada pour compenser une partie du salaire des monitrices du camp de jour 2023.

Avis de motion

Un avis de motion a été donné en vue de l'adoption prochaine du règlement de taxation 2023.

Social de Noël

En vue du social de Noël, les élus ont octroyé un contrat pour le buffet aux Fermières de Saint-Julien.

Ils ont aussi autorisé l'achat de paniers cadeaux pour les nouveaux arrivants de 2022.

Budget 2023 et PTI 2023

La municipalité a adopté ses prévisions budgétaires et son plan triennal d'immobilisation. Vous retrouverez ces documents en page 4.

Elle en a profité aussi pour présenter son projet de règlement de taxation. Que vous retrouverez en page 5, pour adoption en janvier.

Service d'aide à la recherche de logement

Le conseil municipal se joint au reste de la MRC des Appalaches pour mettre en place un service d'aide à la recherche de logement.

Prochaine séance du conseil

Lundi 9 janvier 2023.

AVIS PUBLIC

EST, PAR LA PRÉSENTE, DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ,
DIRECTEUR GÉNÉRAL | GREFFIER-TRÉSORIER DE LA
SUSDITE MUNICIPALITÉ,

QUE,

Je, soussigné, Martin Cloutier, directeur général / greffier-trésorier, donne avis aux contribuables de la municipalité de Saint-Julien que le conseil municipal adoptera le *Règlement # 391 relatif à la taxation 2023* lors d'une séance subséquente du conseil.

Le projet de règlement peut être obtenu auprès du directeur général de la municipalité.

DONNÉ à St-Julien ce 19^e jour de mois de décembre 2022.



Martin Cloutier
Directeur général / greffier-trésorier

AVIS PUBLIC

EST, PAR LA PRÉSENTE, DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ,
DIRECTEUR GÉNÉRAL | GREFFIER-TRÉSORIER DE LA
SUSDITE MUNICIPALITÉ,

QUE,

Je, soussigné, Martin Cloutier, directeur général / greffier-trésorier, donne avis aux contribuables de la municipalité de Saint-Julien que le conseil municipal adoptera le *Règlement # 392 relatif à la rémunération des élus* lors d'une séance subséquente du conseil.

Le projet de règlement peut être obtenu auprès du directeur général de la municipalité.

DONNÉ à St-Julien ce 19^e jour de mois de décembre 2022.



Martin Cloutier
Directeur général / greffier-trésorier

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023



Municipalité de Saint-Julien	2023	2022
REVENUS		
Taxation	626 245,00 \$	569 996,00 \$
Transferts	368 644,00 \$	365 158,00 \$
Autres	10 410,00 \$	160,00 \$
TOTAL des revenus	1 005 299,00 \$	935 314,00 \$
ADMINISTRATION		
Conseil - Administration - Quotes pai	227 044,00 \$	222 963,00 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE		
Police - Pompiers - Réservoir	104 692,00 \$	105 909,00 \$
TRANSPORT		
Voirie d'été - Voirie d'hiver	389 166,00 \$	339 510,00 \$
HYGIÈNE DU MILIEU		
Ordures - Récupération	64 000,00 \$	54 066,00 \$
AMÉNAGEMENT - URBANISME - DÉVELOPPEMENT		
Permis - Quotes parts - Promotion	31 385,00 \$	28 030,00 \$
LOISIRS ET CULTURE		
Salles - Biblio - Carrefour - Camp jour	45 044,00 \$	38 313,00 \$
FINANCEMENT		
Intérêts	58 873,00 \$	63 129,00 \$
Capital	85 095,00 \$	83 394,00 \$
TOTAL des charges	1 005 299,00 \$	935 314,00 \$
Excédent (déficit)	- \$	- \$

Plan Triennal d'immobilisation	2023	2024	2025	Source de financement
Travaux publics et infrastructures				
Reprofilage de fossés	56 000,00 \$	- \$	- \$	TECQ
Rechargement de gravier	144 000,00 \$	- \$	- \$	TECQ
Asphaltage	68 410,00 \$	- \$	- \$	TECQ + PPA-ES
Loisirs et culture				
Rénovations bâtiments	115 000,00 \$	- \$	- \$	PRABAM + TECQ
Sécurité publique				
TOTAL	383 410,00 \$	- \$	- \$	

RÈGLEMENT # 391

Relatif au taux de taxation 2023

Par le présent règlement, il sera décrété et statué ce qui suit :

Qu'il soit prélevé une taxe foncière générale de 0,79 \$ du 100 \$ d'évaluation à venir pour l'année 2023;

Qu'il soit prélevé une taxe foncière générale de 0,06 \$ du 100\$ d'évaluation à venir pour l'année 2023 pour les travaux de réfection de 4 km de chaussée sur la Route 216 (règlement #363/365);

Qu'il soit prélevé une taxe foncière générale de 0,07 \$ du 100 \$ d'évaluation à venir pour l'année 2023 pour les travaux de réfection de 3 km de chaussée sur la Route 216 (règlement #370);

Qu'il soit prélevé une taxe spéciale de 13 \$ sur chaque unité d'évaluation pour les travaux de réfection du 3^e rang Ouest et de la Grande-Ligne (règlement #355);

Que le montant annuel pour les ordures ménagères soit fixé à 160 \$ pour une résidence et 80 \$ pour un chalet. Ce montant sera imposé par unité de logement, tel que porté au rôle d'évaluation;

Que le montant annuel pour la récupération soit fixé à 90 \$ pour une résidence et 45 \$ pour un chalet. Ce montant sera imposé par unité de logement, tel que porté au rôle d'évaluation;

Que les propriétaires de roulottes ou véhicules de ce genre, utilisés à des fins d'habitation, non portés au rôle, soient assujettis à une taxe fixe au montant de 120 \$ par année;

Que le montant annuel pour la licence d'un premier chien soit fixé à 15\$;

Que le montant annuel pour la licence d'un deuxième chien soit fixé à 15\$;

Que le montant annuel pour la licence d'un troisième chien soit fixé à 15\$;

Que le montant annuel pour plus de 3 chiens c'est à dire un chenil soit fixé à 300\$;

Que le taux d'intérêt soit fixé à 15 % l'an;

Que le Conseil décide de conserver à six le nombre de versements égaux que peut faire le débiteur lorsque le total des taxes dans un compte est égal ou supérieur à trois cents dollars;

Que le directeur général / greffier-trésorier dresse le rôle de perception pour être collecté dans le temps prévu par la loi;

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

AVIS DE MOTION 5 décembre 2022

PRÉSENTATION DU PROJET 16 décembre 2022

POUR ADOPTION 9 janvier 2023

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

CONFÉRENCE SUR LA COMMUNICATION

« TOUCHER LE FANTÔME POUR LE FAIRE DISPARAITRE »

Vous êtes curieux d'envisager la communication sous un angle différent? Le contenu présenté sera destiné à vous informer sur des stratégies peu connues, souvent étranges et pourtant très efficaces en milieu de travail. Il existe en effet des problèmes de communication qui perdurent depuis longtemps et qui peuvent s'atténuer en abordant différemment vos relations personnelles et professionnelles. Le contenu présenté vous permettra également de diagnostiquer certains de vos modes de communication privilégiés et identifier des solutions aux problèmes de communication rencontrés.

Dominique Morneau détient une maîtrise en service social ainsi qu'une maîtrise et un doctorat en psychologie organisationnelle de l'Université de Sherbrooke. Il travaille dans le domaine du développement organisationnel depuis 2000. Il a réalisé différents mandats portant sur des diagnostics organisationnels, des résolutions de conflits et des consolidations d'équipes de travail. Il a également conçu et animé plusieurs programmes de formation ainsi que plusieurs conférences, en plus d'enseigner à l'Université Laval ainsi qu'à l'École nationale d'administration publique (ENAP).



Mardi 10 janvier

18h30 à 20h00

\$ Contribution volontaire \$

Grande salle communautaire

La guignolée

GUIGNOLÉE DE SAINT-JULIEN 2022

Un grand merci à toute la population d'avoir contribué généreusement pour cette cause. Merci aux bénévoles : Léopold Lemay, Claire Marcoux, Éric Gouin et Dominique Gouin.

La collecte a permis d'amasser pour redonner 1,475.00 \$ en argent et entre 800.00 \$ et 1,000.00 \$ en denrées.

CONNAISSEZ-VOUS LA CHAPELLE MARIE-REINE-DE-LA-PAIX?

C'est ainsi que l'on nomme la chapelle derrière notre église! Cet espace sera ouvert après les fêtes les mardis pm et jeudi pm de 13h à 14h.

Ceux et celles qui le désirent pourront venir s'y recueillir. Tous sont les bienvenus!

Je me fais le porte-parole de notre communauté pour souhaiter à chacun(e) un Noël de paix et de joie scintillante.

Marie Drolet



BIBLIOTHÈQUE



PATINOIRE

Le projet de patinoire est sur la glace pour cette année. Nous sommes à évaluer l'intérêt des gens pour le projet puisque, contrairement aux autres utilisations de cette surface multisports, il y a des coûts d'opération pour l'hiver.

Donc, selon les résultats du sondage et les différents préliminaires à mettre en place pour que le projet fonctionne bien et soit une belle réussite, il se pourrait bien qu'une patinoire extérieure soit réalisée pour l'hiver 2023-2024.

Merci de votre compréhension.



SAINT-JULIEN

Nommée en l'honneur de l'abbé Julien-Melchior Bernier, la municipalité de Saint-Julien occupe le sommet des Appalaches.

Installé le long du chemin Gosford vers 1850, Saint-Julien est le premier lieu d'établissement de colons canadiens-français et irlandais dans le canton.

L'église de Saint-Julien a été érigée en 1912 selon les plans de l'architecte Louis-Napoléon Audet.

L'emblème floral de Saint-Julien est le *Cornus canadensis*, aussi appelé Quatre-temps.

Source : Wikipedia

PROGRAMME D'INCITATIFS

Saviez-vous qu'à Saint-Julien nous avons un programme d'incitatifs à l'entrepreneuriat ?

Premièrement, une politique qui a pour but de mettre en place une aide aux exploitants d'entreprises du secteur privé afin de favoriser le développement économique de la Municipalité, notamment par le maintien et la création de nouveaux emplois sur son territoire, l'augmentation de sa richesse foncière, ainsi que la densification du périmètre urbain. Elle vise également à stimuler l'activité économique du secteur des commerces et des services, ainsi qu'à préserver les entreprises existantes.

Deuxièmement, un terrain au cœur du village (situé en face de l'Église) qui pourrait servir de lieu pour une construction résidentielle et/ou commerciale afin d'apporter de nouveaux services au gens de Saint-Julien.



Veillez noter que le bureau municipal sera fermé pour les vacances de Noël du 23 décembre au 6 janvier inclusivement.

Bureau municipal

787, chemin de Saint-Julien
Saint-Julien, QC, G0N 1B0

Téléphone : 418-423-4295
Courriel : municipalite@st-julien.ca

Inspecteur comportement canin :
Isabelle Faure (418-281-1327)

Inspecteur en voirie :
Éric Faucher (418-332-5686)

Responsable de la bibliothèque :
Michel Tremblay (418-423-7474)



Janvier 2023						
Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
						1
2	3	4	♻️	6	7	8
Conseil	10	11	🗑️	13	14	15
16	17	18	♻️	20	21	22
23	24	25	🗑️	27	28	29
30	31					

Février 2023						
Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
		1	♻️	3	4	5
Conseil	7	8	🗑️	10	11	12
13	14	15	♻️	17	18	19
20	21	22	🗑️	24	25	26
27	28					

Légende :
🗑️ Poubelles
♻️ Recyclage
🗑️ Gros rebuts

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU

Lundi	8h à 12h	13h à 16h
Mardi	8h à 12h	13h à 16h
Mercredi	8h à 12h	13h à 16h
Jeudi	8h à 12h	13h à 16h
Vendredi	8h à 12h	Fermé